

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 11 Octobre 2022

L'an deux-mil vingt deux, le dix sept octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Grand Veneur en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU, Maire de Soisy-sur-Seine.

Étaient présents : M. ROUSSEAU, Mme PETITDIDIER, M. DERLET, Mme FAURIANT, M. TOURNOIS, Mme DUMONTAUD SEURE, M. FRANCHI, Mme HEINTZ, M. RHEIN, Mme BORGNE, Mme PICARD, M. FERTE, Mme LE GRILL, M. REGENT, M. CHOTARD, M. DELPIRE, M. GALEOTTA, Mme COUSIN, M. CHAUVET, Mme COURTELLEMONT, Mme CAUSERET

Étaient excusés : Mme PIRY-RUIZ (pouvoir M. TOURNOIS), Mme ROBIN (pouvoir Mme BORGNE), Mme BACHELET (pouvoir M. FRANCHI), Mme PRIESS (pouvoir M. DERLET), M. VIORRAIN (pouvoir M. RHEIN), Mme MBAGA (pouvoir Mme PETITDIDIER), M. GAMBIN (pouvoir M. ROUSSEAU)

Étaient absents : M. DE OLIVEIRA

Secrétaire : Régine LE GRILL

Conseillers : En exercice : 29  
Présents : 21  
Pouvoirs : 7  
Votants : 28

Quorum : 15

DELIBERATION 2022 – 044

Rapporteur : Jean Philippe TOURNOIS

**TARIFS DES ANIMATIONS DU MARCHÉ DE NOËL**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29,

**CONSIDERANT** la volonté de la municipalité de mettre en place des animations pour le marché de Noël 2022,

**CONSIDERANT** que ces animations sont constituées par la mise en place d'une patinoire et d'un manège et qu'il convient de prévoir la création de tarifs pour ces activités,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :**

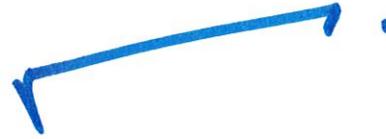
- ➡ **FIXE** le tarif pour la patinoire à un montant de : 3 € par session
- ➡ **FIXE** le tarif pour le manège à un montant de : 1 € par tour de manège

POUR	28
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pour extrait conforme,

Le 18 Octobre 2022

Jean-Baptiste ROUSSEAU



Maire de Soisy-sur-Seine

Régine LE GRILL



Secrétaire de séance

Date de publication : 08 Novembre 2022